

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **RTL BELGIUM**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue J GEORGIN

N° : 2

Boîte :

Code postal : 1030

Commune : Schaerbeek

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0428.201.847

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

22-12-2022

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 21-04-2023

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HURBAIN Alexandre

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2022-06-10

Administrateur

MARCHANT Bernard

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2028-04-21

Administrateur

VAN THILLO Christian

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2022-06-10

Administrateur

MALRAIN Eric

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2022-06-29

Administrateur

RODDENHOF Erik

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2028-04-21

Administrateur

VERVAET Kris

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2028-04-21

Administrateur

VROMAN Piet

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2028-04-21

Administrateur

HUGOT Thierry

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2028-04-21

Administrateur

FROM THE FACTORY SComm

0784913211

Avenue Jacques Georgin 2

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-29

Fin de mandat : 2023-04-15

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

DELUSINNE Philippe

Avenue Jacques Georgin 2

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D ENTREPRISES SRL (IRE B00009)

0429501944

Culliganlaan 5

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-11

Fin de mandat : 2025-04-18

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

CAPPOEN Kurt (IRE A01969)

Reviseur d entreprises

Culliganlaan 5

1830 Machelen (Brabant Flamand)

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>194.475.275</u>	<u>78.898.158</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	311.259	462.611
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	9.073.840	8.366.049
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	2.823.310	3.767.458
Mobilier et matériel roulant		24	1.879.642	2.355.158
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	179.284	214.903
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	4.191.604	2.028.531
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	185.090.176	70.069.498
Entreprises liées	6.15	280/1	184.866.777	69.854.953
Participations		280	184.866.777	69.854.953
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	223.399	214.545
Actions et parts		284	171.205	171.205
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	52.194	43.340

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	115.765.595	75.697.355
Créances à plus d'un an		29	38.815.657	
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	38.815.657	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	47.141.984	69.674.154
Créances commerciales		40	19.583.582	11.446.917
Autres créances		41	27.558.402	58.227.238
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	27.245.344	3.450.465
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.562.611	2.572.736
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	310.240.870	154.595.513

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital				
Capital souscrit				
Capital non appelé				
En dehors du capital				
Primes d'émission				
Autres				
Plus-values de réévaluation				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserve légale				
Réserves statutairement indisponibles				
Acquisition d'actions propres				
Soutien financier				
Autres				
Réserves immunisées				
Réserves disponibles				
Bénéfice (Perte) reporté(e)				
			(+)/(-)	
Subsides en capital				
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net				
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
Pensions et obligations similaires				
Charges fiscales				
Grosses réparations et gros entretien				
Obligations environnementales				
Autres risques et charges				
Impôts différés				

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
		10/15	<u>157.447.198</u>	<u>48.383.699</u>
	6.7.1	10/11	14.224.989	6.026.254
		10	13.498.736	5.300.000
		100	13.498.736	5.300.000
		101		
		11	726.254	726.254
		1100/10	726.254	726.254
		1109/19		
		12		
		13	9.868.190	4.767.354
		130/1	4.420.837	530.000
		130	4.420.837	530.000
		1311		
		1312		
		1313		
		1319		
		132		
		133	5.447.354	4.237.354
		14	133.354.018	37.590.092
		15		
		19		
		16	<u>2.777.650</u>	<u>2.806.433</u>
		160/5	2.777.650	2.806.433
		160		
		161		
		162		
		163		
	6.8	164/5	2.777.650	2.806.433
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>150.016.022</u>	<u>103.405.381</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	149.663.191	103.316.885
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.106.042	8.692.369
Fournisseurs		440/4	12.106.042	8.692.369
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	9.329.740	9.548.287
Impôts		450/3	1.750.270	1.824.068
Rémunérations et charges sociales		454/9	7.579.469	7.724.219
Autres dettes		47/48	128.227.410	85.076.229
Comptes de régularisation	6.9	492/3	352.830	88.496
TOTAL DU PASSIF		10/49	310.240.870	154.595.513

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	84.853.264	74.829.723
Chiffre d'affaires	6.10	70	82.846.572	72.102.419
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.937.222	2.725.301
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	69.470	2.004
		60/66A	78.453.956	66.985.115
Coût des ventes et des prestations		60		
Approvisionnements et marchandises		600/8		
Achats		609		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	61	36.708.345	30.372.237
Services et biens divers	(+)/(-)	6.10 62	38.937.493	33.581.141
Rémunérations, charges sociales et pensions		630	2.551.165	3.037.096
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		6.10 631/4	24.047	-100
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		-433.300
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 640/8	229.265	428.041
Autres charges d'exploitation		649		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6.12 66A	3.641	
Charges d'exploitation non récurrentes		9901	6.399.309	7.844.608
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)			

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	14.514.923	73.153.287
Produits financiers récurrents		75	231.769	73.153.287
Produits des immobilisations financières		750		73.153.258
Produits des actifs circulants		751	27.757	
Autres produits financiers	6.11	752/9	204.013	29
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	14.283.154	
		65/66B	290.632	16.054
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	65	290.632	16.054
Charges des dettes		650	279.993	11.869
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	10.639	4.185
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	20.623.600	80.981.841
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	1.910.112	2.309.734
Impôts		670/3	1.910.112	2.309.734
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	18.713.489	78.672.107
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	18.713.489	78.672.107

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	164.354.018	90.624.562
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	18.713.489	78.672.107
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	145.640.530	11.952.455
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	133.354.018	37.590.092
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	31.000.000	53.034.470
Rémunération de l'apport	694	31.000.000	53.034.470
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	1.910.522
8022	31.482	
8032	322.351	
(+)/(-) 8042		
8052	1.619.653	
8122P	XXXXXXXXXX	1.499.162
8072	229.971	
8082		
8092		
8102	322.351	
(+)/(-) 8112		
8122	1.406.782	
211	<u>212.872</u>	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	51.250
8024	47.137	
8034		
(+)/(-) 8044		
8054	98.387	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
(+)/(-) 8114		
8124		
213	98.387	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8192P	XXXXXXXXXX	41.831.306
8162	512.472	
8172	8.317.627	
(+)/(-) 8182		
8192	34.026.150	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	38.063.848
8272	1.456.619	
8282		
8292		
8302	8.317.627	
(+)/(-) 8312		
8322	31.202.840	
(23)	<u>2.823.310</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	18.417.582
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	320.952	
Cessions et désaffectations	8173	7.222.821	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	11.515.712	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	16.062.424
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	792.914	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	7.219.267	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	9.636.071	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	1.879.642	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	1.285.860

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 36.730

Cessions et désaffectations

8175 330.953

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8195 991.637

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P	XXXXXXXXXX	1.070.957
-------	------------	-----------

Mutations de l'exercice

Actés

8275

71.661

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

330.266

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325

812.353

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26)

179.284

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	2.028.531
8166	2.163.073	
8176		
(+)/(-) 8186		
8196	4.191.604	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	4.191.604	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	69.854.953
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	116.432.248	
Cessions et retraits	8371	1.420.424	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	184.866.777	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	184.866.777	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	237.444

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

8363
8373
(+)/(-) 8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393	237.444	
------	---------	--

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

8413
8423
8433
(+)/(-) 8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

8473
8483
8493
8503
(+)/(-) 8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P	XXXXXXXXXX	66.239
-------	------------	--------

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

(+)/(-) 8543
8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284)	171.205	
-------	---------	--

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P	XXXXXXXXXX	43.340
--------	------------	--------

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

8583
8593
8603
8613
(+)/(-) 8623
(+)/(-) 8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8)	52.194	
---------	--------	--

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653		
------	--	--

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
COBELFRA SA 0437651528 Société anonyme avenue Jacques Georgin 2 1030 Schaerbeek BELGIQUE	Ordinaires SDVN	11.614	100		2021-12-31	EUR	16.103.496	7.466.989
EUROPEAN NEWS EXCHANGE 15914917 Société anonyme Boulevard Pierre Frieden 45 2850 LUXEMBOURG LUXEMBOURG	Ordinaires SDVN	100	10		2021-12-31	EUR	1.351.411	65.249
FUN RADIO BELGIUQE 0455404013 Société anonyme Avenue Telemaque 33 1190 Forest BELGIQUE	Ordinaires SDVN	250	25		2021-12-31	EUR	600.653	232.722
INADI SA 0426734276 Société anonyme Avenue Jacques Georgin 2 1030 Schaerbeek BELGIQUE	Ordinaires SDVN	5.346.000	100		2021-12-31	EUR	22.176	-886.734
IP BELGIUM 0450484727 Société anonyme AVENUE JACQUES GEORGIN 2 1030 Schaerbeek BELGIQUE	Ordinaires SDVN	11.250	100		2021-12-31	EUR	66.913.352	12.344.282

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Exercice
2.562.611

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	5.300.000
(100)	13.498.736	

Modifications au cours de l'exercice
 Fusion absorption RADIO H + NEW CONTACT

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 - Actions SDVN

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	8.198.736	505.271
	13.498.736	715.833
8702	XXXXXXXXXX	715.833
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour risque divers
Provision sociale

Exercice
2.736.933
40.717

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Dettes fiscales, salariales et sociales
Impôts
Rémunérations et charges sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	1.108.013
450	642.257
9076	
9077	7.579.469

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues
Dettes fiscales non échues
Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Produits à reporter

Exercice
352.830

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	287	296
9087	375,3	368,8
9088	603.582	589.499
620	28.659.793	24.251.156
621	7.709.494	6.453.640
622	1.521.677	1.573.366
623	1.046.530	1.302.979
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	24.047	2.095
Reprises	9113		2.195
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		433.300
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	221.620	232.494
Autres	641/8	7.645	195.546
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,8	0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	1.505	521
Frais pour la société	617	28.866	7.891

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Différence de change

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	10.639	4.185

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>14.352.624</u>	<u>2.004</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	69.470	2.004
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	2.314	2.004
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	67.156	
Produits financiers non récurrents	(76B)	14.283.154	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	14.283.154	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>3.641</u>	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	3.641	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	3.641	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Depenses non admises
 PV sur vente de participation financière

Codes	Exercice
9134	1.910.112
9135	1.900.000
9136	
9137	10.112
9138	
9139	
9140	
	1.300.000
	-14.283.154

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	6.862.130	7.147.528
9146	1.544.780	1.694.114
9147	9.715.181	7.535.681
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

RTL BELGIUM SA a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance agréée, des plans de pension extra-légale en faveur de ses employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les primes relatives à ces plans de pension sont prises dans le compte de résultats de l'année.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	184.866.777	69.854.953
(280)	184.866.777	69.854.953
9271		
9281		
9291	76.722.087	60.694.987
9301	38.815.657	
9311	37.906.430	60.694.987
9321		
9331		
9341		
9351	96.931.798	75.607.676
9361		
9371	96.931.798	75.607.676
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	27.757	
9441	198.765	
9461		
9471	264.190	
9481	14.283.154	
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celle du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état C6.15

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	50.000
95061	
95062	
95063	12.000
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations
L'exemption de consolidation sera confirmée par l'AG approuvant les comptes 2022.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

ROSSEL ET CIE CA
0403537816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

DPG MEDIA NV
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0432306234
Mediaplein 1
2018 Antwerpen-2018
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

ROSSEL ET CIE SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0403537816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

I. Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

II. REGLES PARTICULIERES

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 29.04.2019 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration, ci-après "Le Conseil", de manière prudente et raisonnée.

1. Actif

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte prorata temporis.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis selon la méthode linéaire, au taux de 50% par an. En ce qui concerne les frais de restructuration ou d'augmentation de capital, le Conseil d'Administration a la faculté de les prendre en charge intégralement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'Administration pourra décider d'amortir ces frais sur plusieurs exercices, au taux annuel de 20%.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires. Les frais d'entretien ou de grosses réparations sont pris en charge durant l'exercice où ils sont exposés ou sont prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne seront constitutifs d'immobilisés que dans des cas estimés exceptionnels par le Conseil d'Administration.

Les aménagements et agencements initiaux concernant les immeubles acquis ou loués sont immobilisés. Par contre, les réaménagements et réagencements courants sont considérés comme des charges. Le conseil aura à prendre position, cas par cas, sur les dépenses de cette nature à caractère exceptionnel.

Pour les amortissements des immobilisations corporelles, les taux annuels suivants sont appliqués :

- Installations, Machines et Outillage : 20%
- Matériel roulant : 33%
- Matériel de bureau et Mobilier : 10%
- Autres Immobilisations Corporelles : 20%
- Matériel en leasing : durée du contrat

les frais d'aménagement d'immeubles pris en location sont amortis sur la durée juridique certaine du bail et à défaut de bail, au taux annuel de 10%.

Règles d'évaluation applicables aux immobilisations corporelles acquises depuis l'exercice social 2007 :

3 ans - taux appliqué 1/3

Matériel informatique
 Equipement de réception
 - Tuners (TV, Satellites)
 Equipements Vidéo :
 - semi-professionnel
 - moniteur led

5 ans - taux appliqué 1/5

Equipements Vidéo :
 - de synchronisation
 - magnétoscopes + TBC
 - équipements de graphisme
 - caméra ENG
 - éclairage de reportage
 Equipements Son :
 - microphones
 - appareils de reproduction
 - magnétophones à cassettes
 - monitoring
 Equipements Eclairage Studio
 - régie de lumière + dimmer
 Bâtiment :
 - clock
 Matériel de Cuisine

6 ans - taux appliqués 1/6

Equipements Vidéo :
 - convertisseurs A/D, D/A
 - équipements de mesure
 - moniteurs
 Equipements Son :
 - équipements de mesure
 - convertisseurs A/D, D/A
 Laboratoire :
 - équipement de mesure
 Equipements réseaux

7 ans - taux appliqué 1/7

Equipements Vidéo :
 - caméras studio + accessoires
 - régie image
 - équipements d'effets spéciaux
 - équipements montage électronique
 Equipements son :
 - régie son
 - périphérique (effets, réverb.)

9 ans - taux appliqué 1/9

Equipements Vidéo :
 - caméras digitales + accessoires
 Equipements son :
 - Traitement audio

10 ans - taux appliqué 1/10

Equipements Eclairage studio
 - treuils
 - spots/bacs/ambiance & cyclo
 Equipements de Réception :
 - faisceaux hertziens
 - Coupoles Satellites
 - Rayonnages Mobiles Archives
 Pieds de caméra de studio
 Infrastructure satellite

12 ans - taux appliqué 1/12

Equipements Vidéo :

- de distribution & commutation vidéo
Equipements Son :
- de distribution & commutation + interco.
Laboratoire :
- outils lourds

Matériel lié à la Technique Bâtiment:
amortissement linéaire en fonction de la durée résiduelle du contrat de bail.
Equipements Eclairage Studio
- grille support éclairage
- câbles et fiches
- tableau de distribution
Aménagement des Bâtiments
Divers:
- câblages + connecteurs
- mobilier racks

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas Eur-250,- sont pris en charge durant l'exercice.

Les immobilisations en cours et les acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les valeurs du portefeuille-titres sont comptabilisées au prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, les frais accessoires sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Le Conseil d'Administration n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation revêtent un caractère durable. Toute plus-value de réalisation éventuelle sera comptabilisée au crédit d'un compte 75 si elle est réalisée en cash et au crédit d'un compte 76 dans les autres cas.

CREANCES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Le cas échéant, il est fait application de l'article 27 bis de l'arrêté royal. Si la société débitrice est en retard de paiement, a récemment demandé des reports d'échéance, est en situation financière présumée difficile, est soumise à des risques divers (tels que le risque politique et/ou la valeur de la créance), le Conseil prendra position sur la nécessité d'activer une réduction de valeur. Le cas échéant, il fera porter le montant de la créance dans un poste de créance douteuse. Dans le calcul des réductions de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose. Il n'activera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation ont un caractère durable. Pour les créances à un an au plus, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

STOCKS

Jusqu'au 31/12/2005 :
Pour les engagements de coproductions audiovisuelles consentis à dater du 1er janvier 1991, les montants engagés à la date de clôture sont actés dans un compte de stocks. Ces montants font l'objet d'une réduction de valeur de 67% lors de la première diffusion du produit et de 33% lors de la deuxième diffusion. Le stock audiovisuel fait l'objet d'une réduction de valeur intégrale sur la valeur comptable nette lorsque les droits de diffusion arrivent à l'échéance et ne peuvent être renégociés. Pour les coproductions qui ne font pas l'objet d'une deuxième diffusion complète, une réduction de valeur intégrale est actée sur la valeur comptable nette. Le Conseil d'Administration décide la cas échéant de la nécessité d'activer toute réduction de valeur avant l'échéance de ces droits en fonction de l'évolution du marché audiovisuel.
A partir du 01/01/2006 :
La société n'acquiert plus de droits de coproductions et les a cédés à CLT-UFA SA

2. PASSIF

Provision pour Risques et charges

Le Conseil d'Administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

- Provisions pour grosses réparations et gros entretiens : dotation lorsqu'il apparaît que la dépense estimée atteindra un montant significatif;
- Provisions fiscales et sociales : dotations conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière;
- Provisions pour engagements : dotation selon estimation individualisée raisonnable du risque latent couru par la société.

3. ENGAGEMENT ET RECOURS

En fin de chaque exercice, le Conseil d'Administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat. A défaut de valeur nominale, il sera procédé à une estimation individualisée; dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

4. ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVISES

Les immobilisations et stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Pour les postes monétaires, le taux de change utilisé est le cours à la date de clôture de l'exercice. Si pour une devise déterminée, on se trouve en situation de perte potentielle, celle-ci est portée dans un compte 655 "Ecart de conversion des devises". Si par contre on se trouve en situation de bénéfice potentiel, l'écart de conversion sur la devise concernée est maintenu en compte de régularisation.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Radio H SA et New Contact SA ont été fusionnées avec RTL Belgium SA au 16/12/2022 avec effet au 01/07//2022. Les comptes au 30/06/2022 de Radio H SA et New Contact seront publiés à la BNB en meme temps que ceux de RTL Belgium SA.

La présente annexe ne décrit que le mouvement des fonds propres.

La variation des capitaux propres se décompose de la manière suivante:

Le captail est passé de 5.300.000,00€ à 13.498.735,71€ suite à la fusion par absorption de NEW CONTACT S.A. pour 98.735,71€ et RADIO H S.A.pour 8.100.000,00€

La réserve légale est passée de 530.000,00€ à 4.420.836,71€ suite à la fusion par absorption de NEW CONTACT S.A. pour 9.873,57€ et RADIO H S.A. pour 3.880.963,14€

La réserve disponible est passée de 4.237.353,65€ à 5.447.353,65€ suite à la fusion par absorption de RADIO H S.A. pour 1.210.000,00€

Le résultat reporté de l'exercice précédent est passé de 37.590.091,78€ à 145.640.529,80€ suite à la fusion par absorption de NEW CONTACT S.A. pour 641.982,62€ et RADIO H S.A. pour 107.408.455,40€

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

RTL BELGIUM S.A. **RAPPORT DE GESTION**

(Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations et aux Statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

En 2022 la Société a absorbé via fusion les sociétés RADIO H SA et NEW CONTACT SA dans l'optique de rationalisation de la structure du groupe RTL en Belgique et à l'initiative de ses nouveaux actionnaires.

Pour rappel, CLT-UFA SA, filiale de RTL Group SA avait pris la décision en 2021 de mettre « RTL Belgium » en vente, à savoir RTL Belgium SA, New Contact SA, Radio H SA, RTL BELux SA et RTL BELux SA & Cie SECS, (ainsi que d'Audiopresse SA) et, indirectement, de toutes les actions de leurs filiales (dont la Société).

Le 28 juin 2021, l'acquisition conjointe de « RTL Belgium » par DPG Media NV et Rossel & Cie SA avait été annoncée, la finalisation de celle-ci était néanmoins suspendue à l'accord préalable de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC).

Le 13 janvier 2022, DPG Media NV et Rossel & Cie SA ont notifié la Transaction à l'ABC.

Dans la décision BCA-2022-C/C-08 du 29 mars 2022 du Collège de la concurrence, le Collège de la concurrence a approuvé sous conditions l'acquisition notifiée par DPG Media NV et Rossel & Cie SA de RTL Belgium.

Les Parties à la transaction ont alors pu finaliser la transaction, qu'elles ont alors annoncée le 31 mars 2022.

Les équipes de la Rédaction et de la Production ont poursuivi sans discontinuité les activités de production de News et de Magazines. Chaque département a poursuivi l'organisation de ses opérations afin d'assurer la poursuite des activités.

Les fonctions de production et de services supports pour les diverses sociétés liées y ayant recours ont ainsi pu être assurées.

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.2022 à 310.241 K€ comparé à 154.596 K€ un an auparavant.

Au 31.12.2022, les actifs immobilisés s'élèvent à 194.475 K€, comparé à 78.898 K€ au 31.12.2021.

Les immobilisations incorporelles passent de 463 K€ au 31.12.2021 à 311 K€ un an plus tard.

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à 9.074 K€ au 31.12.2022 contre 8.366 K€ un an auparavant. Cette augmentation est la résultante d'investissements nets pour un total de 3.029 K€ et des amortissements de l'exercice à concurrence de 2.321 K€.

Les immobilisations financières s'élèvent à 185.090 K€ contre 70.069 K€ au 31.12.2021 en raison, principalement, de la prise de participations de INADI SA et COBELFRA SA suite à la fusion avec RADIO H SA.

Les actifs circulants passent de 75.697 K€ au 31.12.2021 à 115.766 K€ au 31.12.2022 et sont principalement constitués :

- d'une créance financière à plus d'un an qui passe de 0 K€ à 38.516 K€
- de créances commerciales, qui passent de 11.447 K€ à 19.584 K€ ;
- d'autres créances, qui s'établissent à 28.267 K€ contre 58.227 K€ un an auparavant
- de valeurs disponibles à concurrence de 26.537 K€, en augmentation de 23.087 K€ par rapport au 31.12.2021 ;
- de charges à reporter (loyers et droits de diffusion principalement) à concurrence de 2.563 K€ ;

Les capitaux propres, avant affectation du résultat, s'élèvent au 31.12.2022 à 188.447 K€ et incluent le bénéfice de l'exercice à affecter à concurrence d'un montant de 18.713 K€.

La rubrique des Provisions et Impôts Différés présente au 31.12.2022 un total de 2.778 K€ contre un montant de 2.806 K€ au 31.12.2021.

Les dettes, présentent à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, un montant total de 118.663 K€, comparé à 103.317 K€ au 31.12.2021. Au 31.12.2022, ces dettes sont essentiellement constituées de dettes commerciales (12.106 K€ vs 8.692 K€ au 31.12.2021), de dettes fiscales, sociales et salariales (9.330 K€ vs 9.548 K€ au 31.12.2021) et d'autres dettes (97.227 K€ vs 85.076 K€ au 31.12.2021).

Les comptes de régularisation du passif passent de 88 K€ à 353 K€ au 31.12.2022.

2.2. Résultats

2.2.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 82.847 K€ à fin 2022 contre 72.102 K€ au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 14,90%. Les autres produits d'exploitation s'établissent à 1.937 K€, par rapport aux 2.725 K€ de 2021.

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 78.454 K€, comparé à 66.985 K€ un an auparavant.

Les biens et services divers s'établissent à fin 2022 à 36.708 K€ par rapport à 30.372 K€ au 31.12.2021.

Les rémunérations et charges sociales ont atteint 38.937 K€ contre 33.581 K€ au 31.12.2021

Le total des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles s'établit à 2.551 K€ dans une continuité d'application des règles d'évaluation définies antérieurement.

Les réductions de valeur sur créances commerciales ont connu des dotations de provisions qui expliquent la position à 24 K€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0 K€ à fin 2022

Les autres charges d'exploitation passent de 428 K€ en 2021 à 229 K€ en 2022.

Les charges d'exploitation non-récurrentes s'établissent à 4 K€ au 31.12.2022.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi en 2022 à 6.399 K€, comparé à 7.845 K€ au 31.12.2021.

2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'établissent à la clôture de l'exercice à 232 K€, comparé à 73.153 K€ au 31.12.2021.

Les charges financières passent de 16 K€ en 2021 à 291 K€ pour l'exercice 2022.

2.2.3. Résultat financier non récurrent

Le résultat non récurrent de l'exercice 2022 s'établit à 14.283 K€.

2.2.4. Résultat Net

Après prise en considération de ces éléments, le résultat de l'exercice s'établit à 18.713 K€, contre 78.672 K€ au terme de l'exercice précédent.

2.3. Evolution des principaux indicateurs financiers (avant affectation du résultat de l'exercice)

2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à 10,59% du chiffre d'affaires, comparé à 2021 (-3,55%). La rentabilité nette des capitaux propres (avant rémunération du capital) passe de 77,57% à 9,93% en raison principalement des capitaux propres apportés par fusion.

2.3.2. Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio ») est de 0,65 contre 0,73 en 2021. Ce ratio est principalement affecté par la structure de cash pooling en place.

2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière (capitaux propres/total passif) s'établit, avant rémunération du capital, à 60,74%. Au 31.12.2021, il s'élevait à 65,60%.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à 48.145 K€ contre 44.457 K€ en 2021.

Par travailleur, elle passe de 121 K€ à 128 K€.

La proportion de charges de personnel dans la valeur ajoutée est de 80,88% contre 75,54% en 2021.

2.4. Bilan social

Le nombre de travailleurs inscrit au registre du personnel à la date de clôture est passé de 296 à 287.

Le nombre d'ETP est passé de 368,8 à 375,3 pour 603.582 heures prestées.

III. Affectation du Résultat et augmentation de capital

Le résultat de l'exercice s'établit à 18.713.488,63€.

Compte tenu d'un bénéfice reporté au 31.12.2021 de 37.590.091,78 € ainsi que du résultat reporté des sociétés fusionnées, soit 107.408.455,40 pour RADIO H SA et 641.982,62 pour New Contact SA, le cumul des résultats reportés atteint, avant affectation du résultat, un montant de 164.354.018,43 €, qu'il vous est proposé de répartir comme suit :

- Dividendes : 31.000.000,00 €

- Bénéfice à reporter : 133.354.018,43 €

IV. Evénements subséquents

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2022.

V. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucune circonstance susceptible d'influencer le développement de la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2022.

VI. Risques ou incertitude significatif

Conformément au prescrit de l'article 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations, nous confirmons ne pas avoir de connaissance de risque ou incertitude significatif auquel RTL BELGIUM S.A. soit confrontée. Nous n'identifions aucun risque confirmé en raison, soit de la pandémie COVID-19, soit de la guerre en Ukraine.

VII. Activités de Recherche & Développement

La société a poursuivi le développement d'un programme de numérisation des activités de production et de News et le déploiement de ses sites internet (RTL DIGITAL). L'intégralité des coûts inhérents à ces activités de recherche et développement a été prise en charge sur l'exercice d'engagement.

VIII. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours de l'exercice.

Fait à Bruxelles, le 9 mars 2023

Le Conseil d'Administration,

Bernard MARCHANT
Administrateur

Thierry HUGOT
Administrateur

Kris VERVAET

Erik RODDENHOF

Administrateur

Administrateur

Piet VROMAN
Administrateur

From The Factory SComm
Représenté par Philippe DELUSINNE
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE RTL BELGIUM SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de RTL Belgium SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 octobre 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 1 exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 310.240.869,66 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 18.713.488,62.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 19 avril 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Kurt Cappoen
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	263,6	167,4	96,2
Temps partiel	1002	189,3	104,2	85,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	375,3	228,4	146,9

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	416.083	267.144	148.939
Temps partiel	1012	187.499	102.997	84.502
Total	1013	603.582	370.141	233.441

Frais de personnel

Temps plein	1021	26.329.025	17.861.509	8.467.516
Temps partiel	1022	12.608.468	7.386.643	5.221.825
Total	1023	38.937.493	25.248.152	13.689.341

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	406.185	253.063	153.122
--	------	---------	---------	---------

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	368,8	223	145,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	589.499	359.528	229.971
Frais de personnel	1023	33.581.141	21.539.835	12.041.307
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	412.797	253.780	159.017

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	258	29	280,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	257	29	279,5
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	165	14	175,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	13	1	13,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	103	8	109
de niveau universitaire	1203	49	5	53
Femmes	121	93	15	104,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2	1	2,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	50	6	54,6
de niveau universitaire	1213	41	8	47,3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	7	5	10,8
Employés	134	250	24	268,7
Ouvriers	132			
Autres	133	1		1

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.505	
Frais pour la société	152	28.866	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	30	4	32,6
210	28	4	30,6
211	2		2
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	36	7	39,1
310	34	7	37,1
311	2		2
312			
313			
340	3	1	3,8
341			
342	3	3	5,2
343	30	3	30,1
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	69	5811	57
5802	633	5812	410
5803	88.504	5813	49.416
58031	50.688	58131	28.913
58032	37.816	58132	20.503
58033		58133	
5821	63	5831	37
5822	1.032	5832	355
5823	82.744	5833	25.066
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	